

Avis voté à la séance plénière du 8 octobre 2019

Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : dynamique européenne et outils internationaux

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Cet avis présente de manière très accessible ce que peut être la responsabilité sociétale des organisations et les enjeux politiques, éthiques, économiques et environnementaux auxquels elle peut apporter une contribution.

La RSO ne peut pas être considérée comme la solution à toutes les difficultés de notre société mais c'est un levier d'amélioration dans tous les domaines. Pour la profession agricole, c'est avant tout un outil permettant de nous interroger sur nos propres pratiques et fonctionnements, de réfléchir aux voies d'amélioration et de faire connaître nos savoir-faire.

Toutefois, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, y compris dans cette enceinte, en 2013, lors de la plénière consacrée à la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), nous considérons qu'il est fondamental que de telles démarches restent inscrites dans un cadre volontaire et progressif et tienne compte des impératifs de compétitivité. Il était donc important qu'un dissensus soit intégré à la 3ème préconisation sur la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant.

Nous restons cependant convaincus que la RSO peut avoir un effet positif, à condition que la démarche soit construite de manière partenariale. La RSO ne peut pas se concevoir en solitaire. Elle doit alors déboucher sur une valorisation des actions conduites par l'ensemble des acteurs impliqués, notamment en termes d'image.

Dans le secteur agricole, les différents acteurs, de l'amont et de l'aval, discutent et s'engagent pour diffuser les valeurs de la RSE et de la RSO. Ces démarches répondent aux demandes des citoyens et des consommateurs mais leur réussite dépendra de la bonne prise en compte de toutes les parties prenantes et tout particulièrement des fournisseurs de matière première que sont les agriculteurs.

Enfin, pour la profession agricole, nous pensons que la RSE et la RSO peuvent jouer un rôle fondamental sur le plan international. Nous approuvons la préconisation relative à l'intégration de la RSO dans les négociations commerciales. C'est pour nous un sujet d'actualité et un sujet essentiel.

Nous avons eu l'occasion d'exprimer notre mécontentement et nos craintes sur l'engagement de notre pays dans des accords internationaux qui ne tiendraient pas compte de nos spécificités et surtout de nos niveaux d'exigences sociales et environnementales.

Nous plaidons, comme l'affirme également le texte, pour que les négociations commerciales internationales tiennent compte des préoccupations non commerciales. La RSO et la RSE sont des outils qui peuvent être utilisés dans cet objectif.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.